

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 janvier 2005
(convocation du 17 janvier 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Janvier Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANNEL Jean-Didier à M. NEUVILLE Michel
M. BOCCHIO Claude à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CANOVAS Bruno à Mme PUJO Colette (à compter de 10 h 00)
Mme CASTANET Anne à Mme JORDA DEDIEU Carole (jusqu'à 10 h 15)
Mme CAZALET Anne-Marie à M. QUANCARD Joël (jusqu'à 11 h 10)

M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. DUTIL Silvère à M. MERCIER Michel
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 11 h 00)
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GUICHOIX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. HOURCQ Robert à M. ANZIANI Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. SIMON Patrick à M. BANAYAN Alexis (à compter de 11 h 00)
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude

LA SEANCE EST OUVERTE

SIM Nord Ouest Aéroport - Projet de parc technologique - Mission de conception, de production et de diffusion d'un film - Marché selon la procédure adaptée article 28 du Code des Marchés Publics - Autorisations

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux sera présente lors du prochain Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM), du 8 au 11 mars 2005.

Un des temps forts, sur le stand de notre Etablissement, sera la présentation du projet de parc technologique situé sur le territoire du Site d'Intérêt Métropolitain Nord Ouest Aéroport, lors de la journée du 8 mars.

Afin d'optimiser cette animation, la Communauté Urbaine souhaite faire réaliser un film de 3 à 5 minutes destiné à :

- présenter le projet de parc technologique,
- localiser ce projet et en présenter les enjeux,
- pouvoir être diffusé en boucle afin de permettre au public de comprendre et d'apprécier le projet,
- accompagner la présentation orale et interactive du projet notamment lors de la journée du 8 mars 2005.

L'enjeu de ce film étant une excellente présentation du projet de parc technologique et de ses atouts, il doit pour cela être ambitieux dans l'expression du contenu, le traitement graphique et le contenu sonore.

A l'issue d'une mise en concurrence réalisée selon les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics, la direction du développement économique et de la promotion de la métropole a reçu 2 offres pour la réalisation de la prestation précitée.

Le Comité Technique ad'hoc s'est réuni les 6 et 7 janvier 2005, et après examen des offres, il s'est prononcé en faveur de l'offre de la société AXYZ, représentée par son directeur général, Jean-Luc Rumeau, pour un montant de TRENTE QUATRE MILLE NEUF CENTS EUROS (34.900 €), correspondant le mieux aux différents critères retenus dans le cahier des charges, à savoir :

- la présentation de la démarche
- les références du candidat dans les domaines concernés, et notamment en matière de simulations urbaines,
- les aptitudes des intervenants proposés
- la capacité à gérer à la fois les animations précalculées et du temps réels,
- la qualité des images et des rendus antérieurs,
- la taille de l'entreprise et le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à la Recherche-développement,
- le prix des prestations

La dépense est prévue au Budget Principal, chapitre 011, article 6238, fonction 900.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

- signer la lettre de commande à intervenir avec l'entreprise AXYZ, représentée par son directeur général, Jean-Luc Rumeau, dont le siège social est à Bordeaux, 19, place des Basques, pour un montant de TRENTE QUATRE MILLE NEUF CENT EUROS (34.900 €), hors taxe, soit un montant TTC de QUARANTE ET UN MILLE SEPT CENT QUARANTE EUROS ET QUARANTE CENTIMES 541.740,40 €).
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 janvier 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
16 FÉVRIER 2005

M. JEAN-CHARLES BRON

